

BILAN

2015



PRÉFECTURE LABELLISÉE
QUALIPREF 2

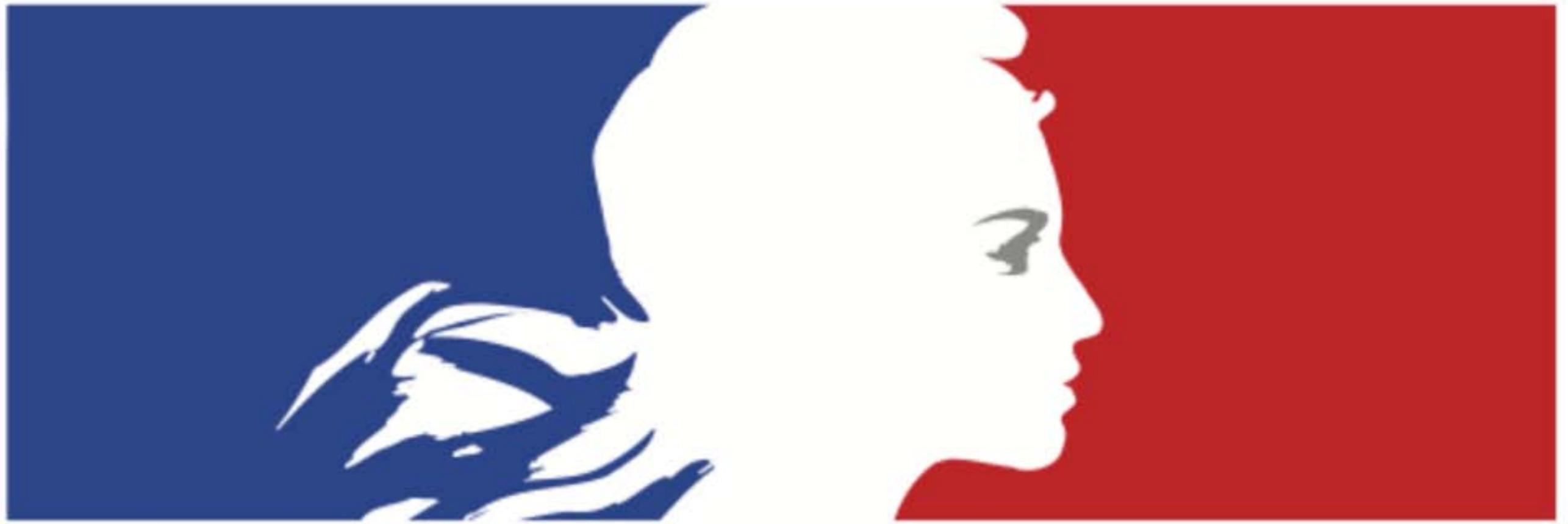












Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

























Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PASSEPORTS
CARTES NATIONALES
D'IDENTITE

RAPPEL
L'usage des ordinateurs est strictement interdit dans les bureaux de l'Etat.
L'usage des ordinateurs est strictement interdit dans les bureaux de l'Etat.































Annexe I CITES
Annexe II CITES
Baleines (Annexe I CITES)
Hippocampes (Annexe II CITES)
S MARINES DE POLYNESIE FRANÇAISE INSCRITES C.I.T.E.S.
Bénitié (Annexe II CITES)
Tout

ESPECES DE POLYNESIE FRANÇAISE PROTEGEES C.I.T.E.S.
LES POLYNESIENNES

Vini Kuhlii (Annexe II CITES)
LORI ULTRAMARIN
Pihiti (Marquises)
Vini Ultramarina (Annexe II CITES)
LORI NON ETI
Vini (Société)
Vini Peruviana (Annexe II CITES)





Présentation de l'ONACVG



Né au cœur de la Première Guerre mondiale, devant l'urgence des souffrances humaines, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG), établissement public d'Etat, continue, aujourd'hui encore, à apporter un soutien moral et matériel à plus de 3 millions de ressortissants : anciens combattants, pupilles de la Nation, victimes de guerre, veuves de guerre, harkis, victimes de terrorisme.

Au fil des conflits successifs qui ont marqué l'histoire de la France depuis le début du XIX^{ème} siècle, l'ONACVG a eu à cœur de faire évoluer ses missions fondées sur reconnaissance et de réparation. L'Office a toujours été au service de la mémoire et de la solidarité. Depuis sa création, l'Office a poursuivi son action en faveur des anciens combattants et de leurs familles. Il a été à l'origine de la création de la Légion d'honneur, de la médaille militaire, de la médaille de la Résistance, de la médaille de la Reconnaissance Française, de la médaille de la Liberté, de la médaille de la Solidarité. Enfin, depuis ses débuts, l'Office a été au service social de la Nation, en particulier par la transmission de la mémoire du monde combattant. La reconnaissance et à la mise en valeur matérielle ou économique des anciens combattants. L'Office est devenu, ces dernières années, un acteur privilégié de la politique de la France en faveur des anciens combattants.

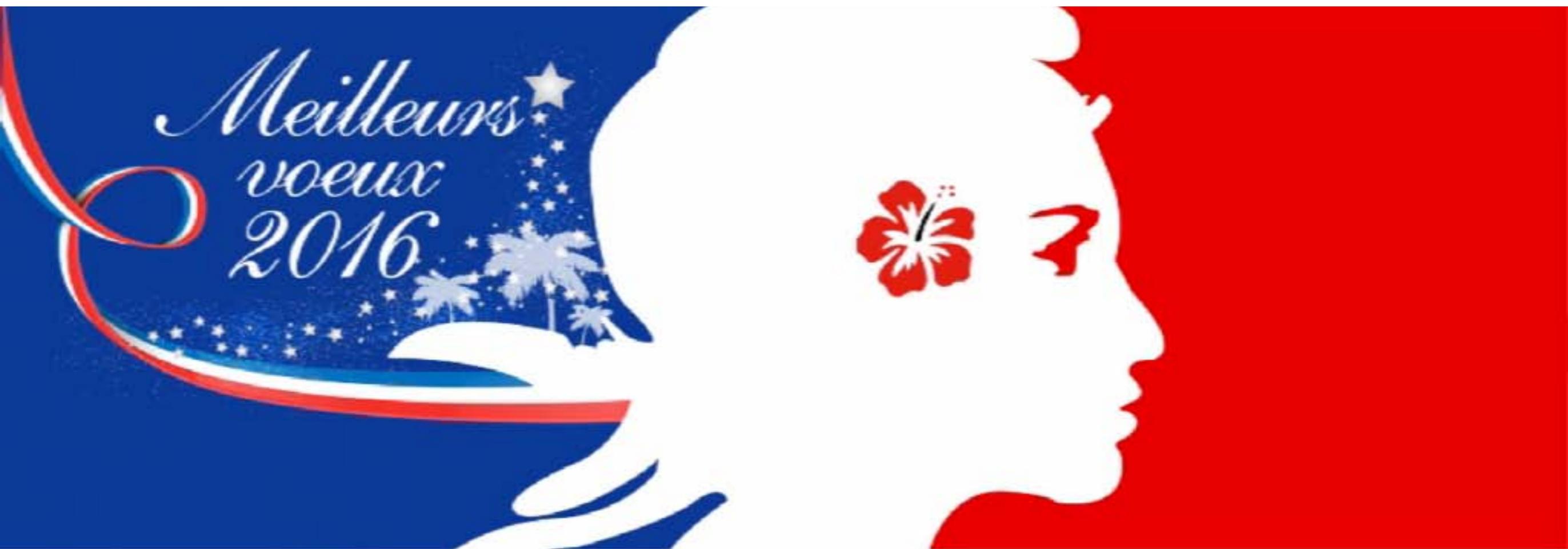
Mémoire et solidarité

Conséquences de la reconnaissance de l'Etat, l'acte et la transmission de la Mémoire sont au cœur de la mission de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG).

Une solidarité constante

Le service social de l'Office a été créé en 1919 pour répondre aux besoins des anciens combattants et de leurs familles. Il a été à l'origine de la création de la Légion d'honneur, de la médaille militaire, de la médaille de la Résistance, de la médaille de la Reconnaissance Française, de la médaille de la Liberté, de la médaille de la Solidarité. Enfin, depuis ses débuts, l'Office a été au service social de la Nation, en particulier par la transmission de la mémoire du monde combattant. La reconnaissance et à la mise en valeur matérielle ou économique des anciens combattants. L'Office est devenu, ces dernières années, un acteur privilégié de la politique de la France en faveur des anciens combattants.





Taorana i te matahiti api